

Lieu de formation au permis et formations

2 roues (AM Scooter, A1, A2, A) & remorques (BE, B96) :

Les exercices aux cours théoriques du code de la route, au leçons, aux cours collectifs, aux rendez-vous pédagogiques, aux évaluations, aux séances de conduite et pour l'examen pratique : aurons lieux, ainsi que les débuts et fins de séances, à l'agence « Glazik Conduite (coordonnées en pied de page) », en libre accès (dans la limite légale autorisée de personnes, hors ordre de limitation), aux heures d'ouverture de l'agence et selon les heures habituelles ou de rendez-vous, également afin de prendre et déposer le véhicule, ou, pour la formation pratique, de tout autre endroit préalablement défini, avec une adresse précise et une heure précise, dans la logique de la vie privée de l'élève, qui peut-être son domicile, son établissement scolaire, son travail, ou tout autre endroit justifié par lui-même en tant que majeur ou ses parents ou son responsable légal pour les mineurs, le temps de trajet restant alors à l'enseignant afin de faire le chemin jusqu'à l'agence sera décompté du temps effectif de conduite prévu pour l'élève.

La piste d'entraînement est située : centre des mines – 29510 Bric, à 10 minutes en automobile, l'usage de celle-ci est libre pour nos enseignants étant la seule auto école à s'en servir. L'amplitude horaire de la piste est de 8h00 à 19h30 du lundi au samedi, et celle-ci ne possède pas d'algèbre, mais les toilettes et des boissons chaudes sont disponibles à l'école de conduite avant et après les cours qui sont d'une durée de 1h30 à 2h00.

Toutes les séances et rendez-vous doivent être annulés au préalable 2 jours à l'avance.



Notre auto-école est agréé par « l'ADFM » & « LA MUTUELLE DES MOTARDS ».

Formation mention « A1 ou 125 », déjà titulaire du permis B

Forfait pour une formation de 7h - 320 €

- Les frais d'inscription
- + Délivrance d'un certificat de fin de formation
- + Forfait 7h de conduite (4h en plateau & 3h en circulation) 320 €
- heure de conduite supplément 47 €

Mode de règlement, lors de l'inscription :

- Paiement comptant à l'inscription,

Pièces à fournir (au format PDF par mail) :

- 1 copie couleur de la carte d'identité (recto verso)
- 1 photo d'identité (de préférence Ephoto numérique avec signature)
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture de gaz, eaux, électricité, téléphone, ou une feuille d'impôts),

si le justificatif n'est pas au même nom :

- & une attestation manuscrite d'hébergement,
- & une copie de la carte d'identité de la personne citée sur le justificatif de domicile ,
- 1 copie des permis déjà obtenus

Cette formation ne fait pas l'objet d'un examen, et peut-être effectuée sur une journée ou deux demi-journées.



Ne pas jeter sur la voie publique
Suivez nous Sur nos pages



Tarif valable 6 mois, jusqu'au 01/07/2021

Glazik Conduite

Agrément n° E0602964920
1ter rue du Général de Gaulle
29510 Bric

Email : glazikconduite@gmail.com

Tél : 02.98.57.73.25
Portable : 06.20.51.02.60
auto-ecole-quimper.com

Les lundi, mercredi, vendredi : 15h30 - 19h30

Mardi : 14h30 - 18h30

Jeu : Fermé

Samedi : 09h - 12h30 / 14h - 16h30

Le Cap Horn

Agrément n° E0602964910
10 Rue de Pont l'Abbé
29000 Quimper

Email : autoecoleducaphorn@gmail.com

Tél : 02.98.53.70.90

Portable : 06.07.54.90.29
auto-ecole-quimper.com

Du lundi au mercredi : 09h00 - 12h00

Jeu : Fermé

Vendredi : 09h00 - 12h00

Samedi : Fermé

Programme et déroulement de la formation à la mention « A1 – 125cm3 » :

Le permis A1 permet de conduire les véhicules suivants : Moto légère (avec ou sans side-car) d'une cylindrée maximale de 125 cm³, d'une puissance n'excédant pas 11 kW et dont le rapport puissance/poids ne dépasse pas 0,1 kW/kg. 3 roues d'une puissance maximale de 15 kW.

Déroulement de la formation pour l'ajout de la mention A1 du permis de conduire

Les enjeux de la formation à la conduite

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. au-delà du plaisir et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail... Les conducteurs de motocyclette sont largement surexposés pour ce qui est du risque routier.

L'objectif général de la formation est d'amener tous conducteurs à la maîtrise de compétences en termes de savoir, savoir être, savoir faire, et savoir devenir. Apprendre à conduire une motocyclette est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, Enseignant diplômé de la sécurité routière.

Le programme de la formation

La conduite d'une motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser. Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de motocyclette responsables et autonomes doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route, notamment celle qui concerne plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire, mais aussi à apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard, les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue, la nécessité de partager la route avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyen et responsable, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto évaluation de vos analyses, décision, action et choix de conduite.

Afin de disposer de repères, 4 grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables. Ces grilles détaillent, pour chaque sous compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chaque sous compétences associées, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévus. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. Vous aurez une vue de vos capacités, de vos motivations et de vos limites.

Lorsque l'ensemble des compétences requises seront validées, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

L'évaluation de départ

L'évaluation de départ est obligatoire avant la signature de tout contrat de formation. Cette séance d'entretien, d'observations et d'exercices dure entre 30 et 50min.

Objectif de l'évaluation :

- Permet de savoir qu'elles sont vos motivations, vos prérequis en matière de connaissances (du véhicule et psychomotrices) et l'expérience que vous avez déjà acquises,
- Permet de prévoir la durée de la formation, le prévisionnel des heures de conduite nécessaire ainsi que sa proposition chiffrée.

Le moyen utilisé :

- L'évaluation est effectuée en véhicule correspondant à la formation, à l'aide d'un formulaire papier.

La formation théorique

Celle-ci est dispensée, car l'élève jeune conducteur est déjà titulaire du permis B. Cette formation est pratique, mais des apports théoriques indispensables sont délivrés par l'enseignement, lors de l'usage du véhicule.

La formation pratique

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers. 4 compétences sont enseignées et doit être acquise en fin de formation.

- Maîtriser le maniement du 2 roues motorisé,
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales,
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers,
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous compétence sera traitée en abordant les points suivants

Le pourquoi, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, Le comment, la pression exercée par la société, tel que la publicité, le travail... Les risques, l'auto-évaluation

« L'épreuve »

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- Emprunter des routes droite, négocier des virages
- Changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération
- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier
- Dépasser et croiser des véhicules
- Quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt,
- Prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'enseignant réalise un bilan de compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'enseignant s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitué par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de la formation, l'expert vous remet une attestation de formation.

Vous devez déclarer cette nouvelle mention, à l'aide de cette attestation, sur le site de l'ANTS pour faire apparaître celle-ci.

Glazik Conduite

Agrément n° E0602964920
1ter rue du Général de Gaulle
29510 Bric

Email : glazikconduite@gmail.com

Tél : 02.98.57.73.25
Portable : 06.20.51.02.60
auto-ecole-quimper.com

Les lundi, mercredi, vendredi : 15h30 - 19h30

Mardi : 14h30 - 18h30

Jeu : Fermé

Samedi : 09h - 12h30 / 14h - 16h30

Le Cap Horn

Agrément n° E0602964910
10 Rue de Pont l'Abbé
29000 Quimper

Email : autoecoleducaphorn@gmail.com

Tél : 02.98.53.70.90

Portable : 06.07.54.90.29
auto-ecole-quimper.com

Du lundi au mercredi : 09h00 - 12h00

Jeu : Fermé

Vendredi : 09h00 - 12h00

Samedi : Fermé